

Offre de Service Coordonnée pour l'Accompagnement de la Retraite

Dans le cadre de la modernisation de la politique de prévention, une nouvelle offre de plan d'aide va remplacer à terme le Plan d'Accompagnement Personnalisé. Ce nouveau dispositif d'accompagnement à l'autonomie vise à soutenir l'autonomie à domicile des retraités. L'objectif est d'évaluer par une structure extérieure les besoins et de proposer une solution adaptée.

Les bénéficiaires de cette aide sont les personnes en GIR 5 ou 6, non éligibles à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie mais non dépendants.

Plusieurs prestations vont être proposées.

- **Un forfait de prévention et de maintien du lien social**
 - ⤴ Un forfait qui sera pris en charge à 100 % par le fonds d'action sanitaire et sociale dans la limite de 300 € par an.
 - ⤴ Un service de téléassistance qui visera à conserver son indépendance et rassurer les proches grâce à une assistance à distance.
- **Des heures d'accompagnement et de prévention au domicile pour aider et soutenir l'autonomie.**
 - ⤴ Ce coût des heures prises en charge sera calculé en fonction du taux de participation pris sur un barème défini.
- **Des programmes de prévention ciblés dans le but d'adopter les bons gestes et de garder le lien social**
 - ⤴ Sur ce programme aucune prise en charge financière n'est définie. Lors de l'évaluation, une orientation vers cette aide est faite.
- **Un forfait coordination**
 - ⤴ Un suivi personnalisé du retraité est assuré par un coordinateur. Ce dernier l'oriente dans ses choix. Un minimum de 3 prestations est nécessaire pour valider ce forfait. Celles-ci sont notifiées dans le plan d'aide.



Suite à notre demande de reprogrammation des réunions, nous avons pu constater les évolutions du PAP vers OSCAR de façon positive. Avec la fin du plafond, et des 24 mois, OSCAR proposera à compter d'avril une plus grande diversification des prestations et un accompagnement amélioré. Nous attendons une mise en place rapide afin de proposer ce nouvel accompagnement à nos retraités.

Agir, ne pas subir!